

DOSSIER D'INSCRIPTION CANTINE ET PÉRISCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

DOCUMENTS À RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 7 JUILLET 2022

- La fiche de renseignements dûment complétée (même pour les inscrits l'année précédente) : une fiche par enfant + photo.
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité.
- La photocopie CAF ou MSA portant votre quotient familial (OBLIGATOIRE sinon tarif maximum appliqué).
- La photocopie du carnet de vaccination.
- Un RIB en cas de demande de prélèvement.
- Règlement cantine enfant Maternelle et/ou Élémentaire (à signer par l'enfant et les parents)



Parents en garde alternée : fournir un dossier d'inscription complet par parent

